

**Rubrique:** Faillites

**Sous-rubrique:** Publication de faillite/appeal aux créanciers

**Date de publication:** SHAB, KABVS 08.03.2024

**Visible par le public jusqu'au:** 08.03.2029

**Numéro de publication:** KK02-0000039500

**Entité de publication**

Office des faillites du Bas-Valais, Avenue du Crochetan 2, 1870 Monthey

## Publication de faillite/appeal aux créanciers Yellow Swiss Sàrl

**Débiteurs:**

Yellow Swiss Sàrl

CHE-405.096.966

actuellement sans adresse connue, anciennement c/o Fiduciaire SB Comptabilité Sàrl,

Rue des Pommerets 22

1908 Riddes

**Type de procédure de faillite :** sommaire

**Date de l'ouverture de la faillite :** 11.12.2023

**Remarques juridiques:**

Les créanciers du failli et ceux qui ont des revendications à faire valoir sont sommés de produire leurs créances ou revendications au point de contact dans le délai indiqué et de lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.). Les débiteurs du failli doivent s'annoncer auprès du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 2, CP). Ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de les mettre à la disposition du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 3, CP). Ils seront déchus de leur droit de préférence, sauf excuse suffisante. Le point de contact indiqué vaut aussi pour les intéressés demeurant à l'étranger.

Publication selon les art. 231 et 232 LP, 29 et 123 ORFI.

**Délai :** 1 mois

**Fin du délai:** 09.04.2024

**Point de contact:**

Office des faillites du Bas-Valais, Avenue du Crochetan 2, 1870 Monthey

**Remarques:**

But : La société a pour but de promouvoir, concevoir, financer, réaliser et exploiter des systèmes d'énergies renouvelables. La société peut effectuer toutes transactions et

conclure tous contrats susceptibles de promouvoir les buts que la société s'est fixés, ou qui sont en rapport directement ou indirectement avec ces buts. Elle pourra exercer ses activités aussi bien en Suisse qu'à l'étranger et prendre des participations dans d'autres sociétés ou s'associer à d'autres sociétés. Elle pourra acquérir des biens-fonds, les grever, les aliéner et les administrer. La société peut, contre rémunération ou non, octroyer des prêts à ses associés ou à des tiers, ou fournir des sûretés de toutes sortes pour couvrir les engagements de ses associés ou de tiers.